

Exilée du Burundi, une journaliste face aux lycéens

C'est dans le cadre d'une action d'envergure nationale, "Renvoyé spécial", qu'Yvette Murekasabe, journaliste exilée du Burundi, a rencontré 30 élèves de 1^{er} au lycée de La Saussaye.

Pendant deux heures Yvette Murekasabe, jeune femme de 35 ans, a passionné et ému les élèves en parlant de l'exercice du métier de journaliste, dans son pays où le pouvoir n'est plus une démocratie, mais une dictature.

Yvette Murekasabe dirigeait, depuis 2006, une antenne de la radio surnommée « la radio des sans-voix », dans la province du chef de l'État.

« J'ai grandi dans un climat de guerre civile. J'ai voulu traiter professionnellement des sujets sensibles. »

Une liberté de presse qui a joué un grand rôle d'information, pour la majorité de la population non instruite, mais la diffusion de reportages rendant publics des massacres à l'encontre des opposants du chef de l'État ou traitant de la défense des droits de l'homme, l'ont mise en danger.

Yvette Murekasabe garde



JOURNALISTE. Yvette Murekasabe dirigeait, depuis 2006, une antenne de la radio surnommée « la radio des sans-voix » au Burundi.

un ton dynamique et reste optimiste, même lorsqu'elle confie ses difficultés : « J'ai été accusée d'incitation à la guerre civile. J'encourais des peines d'emprisonnement voire de mort. »

La liberté d'expression n'est pas un acquis

Le 13 mai 2015, tous les médias indépendants (300 personnes concernées)

ont été détruits en une seule nuit. « J'ai pris des risques énormes pour partir clandestinement. »

Arrivée en France le 12 juillet, Yvette Murekasabe a été accueillie par la MDJ (Maison des journalistes) en octobre 2015.

Aujourd'hui, avec son statut de réfugiée politique, elle recherche du travail en espérant retourner

REPÈRES

Pays. Le Burundi est un pays d'Afrique de l'est, entouré par la République démocratique du Congo à l'ouest, le Rwanda au nord, et la Tanzanie à l'est et au sud. Sa capitale est Bujumbura. Le Président Pierre Nkurunziza s'octroie le droit de vie et de mort sur ses compatriotes.

Accueil. La Maison des journalistes (MDJ) accueille des journalistes contraints de fuir leur pays où ils sont gravement menacés en raison de leur métier. Grâce à la solidarité des médias français, ils sont accueillis temporairement, le temps de reprendre pied, après les persécutions subies.

dans son pays exercer son métier quand tout sera redevenu comme avant le 13 mai 2015. « Au début, je me disais que je serais peut-être exilée trois ou quatre mois, mais... »

Yvette Murekasabe entretient, avec prudence, des contacts réguliers avec sa famille qui pourrait être menacée. ■

Françoise Illy

Liberté d'expression et pluralisme



MOTS. Yvette Murekasabe a passionné et ému les élèves en parlant de l'exercice du métier de journaliste, dans son pays où le pouvoir n'est plus une démocratie, mais une dictature.

« Renvoyé spécial » a pour but de sensibiliser les lycéens à la liberté d'expression et au pluralisme dans les médias par la rencontre avec des journalistes réfugiés politique en France. « L'approche a pour objectif d'encourager les élèves à porter un regard sans préjugés sur les différences culturelles et à dépasser leurs propres représentations. Elle doit aussi leur permettre d'acquiescer un regard distancié face au traitement et aux conditions de diffusion de la culture et de l'information », indique Florence Paillart, professeur d'éducation socio-culturelle, porteur de ce projet pluridisciplinaire avec Catheri-

ne Rouffignat, professeur de français, et Jean-Nicolas Rocher, professeur d'histoire-géographie.

Objectif atteint si l'on écoute les réactions des lycéens : « Nous prenons conscience de ce qu'est la liberté d'expression », « C'est choquant de ne pas pouvoir s'exprimer », « Yvette Murekasabe a eu beaucoup de courage pour affronter seule les épreuves. En plus, c'est une femme », « C'est triste de devoir quitter son pays pour sauver sa peau et y laisser sa famille », « Des jeunes de notre âge sont en prison sans raison », « Nous avons de la chance de vivre en France : la liberté de la presse est respectée. » ■